

1^{ère} REUNION DU NOUVEAU COMITE EXECUTIF DE L'AOMA A KAMPALA LES MEDIATEURS ET OMBUDSMANS AFRICAINS FONT UN DIAGNOSTIC SANS COMPLAISANCE DE LEUR ASSOCIATION ET PROPOSENT UN PLAN D'ACTION

Du 29 juillet au 4 août 2010, Me M'Bam DIARRA, Médiateur de la République accompagnée de ses collaborateurs Hadi TRAORE et Baba MARIKO, a participé à Kampala en Ouganda à la toute première réunion du nouveau bureau de l'AOMA élu lors de la 3^{ème} Assemblée générale de l'Association, tenue à Luanda en Angola en avril dernier.

A. DE L'OUVERTURE DE LA REUNION

A l'ouverture de la réunion dans l'après midi du 29 juillet, le président de l'AOMA, Dr Paulo Tjipilica, par ailleurs Médiateur de l'Angola, a procédé à la présentation des membres du nouveau bureau qui comprend outre lui-même, Monsieur Raphael Baku Obudra, 1^{er} vice président, Inspecteur Général de Gouvernement d'Ouganda et médiateur hôte de la rencontre ; Madame M'Bam Diatigui DIARRA, 2^{ème} vice président et Médiateur du Mali ; Madame Thulisile Madonsela, Médiateur d'Afrique du Sud et Secrétaire Exécutif. Il a ensuite présenté les autres Ombudsmans et Médiateurs présents, Caroline SOKONI de la Zambie, représentant la région Afrique Australe, Madame le Médiateur d'Ethiopie, représentant la région Afrique de l'Est, Monsieur Soleman M. Hatteea, Ombudsman de l'île Maurice et représentant intérimaire de la région de l'Océan Indien.

Le président Tjipilica a tenu à remercier certains anciens membres du bureau, NOTAMMENT le juge Mohamed Abuzaid, ombudsman du Soudan et représentant sortant de la Région Afrique centrale, et Monsieur Soleman HATTEEA pour leur disponibilité et leur présence effective à Kampala.

Dr Tjipilica a par ailleurs attiré l'attention du nouveau bureau sur les impressionnants défis à relever et a demandé par conséquent la cohésion dans l'exécution des missions. Saluant les efforts déjà réalisés, le président de l'AOMA a indiqué qu'une bonne partie des objectifs stratégiques de l'organisation attend d'être mise en œuvre avec l'entrée en fonction du nouveau bureau exécutif.

En invitant l'AOMA à se départir de la passivité improductive, il a invité les Ombudsmans et Médiateurs à inscrire leurs efforts dans l'action agressive.

Quant au premier vice président Raphael Baku, il a souhaité la bienvenue à ses hôtes avant d'évoquer le dramatique attentat survenu en Ouganda le 11 juillet 2010. Il a ensuite présenté les pouvoirs de l'Inspecteur du Gouvernement dans ses fonctions de médiateur. Il a enfin souligné la convergence des Ombudsmans et Médiateurs de la République qui œuvrent tous pour la promotion de la bonne gouvernance, de la paix sociale et de la dignité humaine.

La Secrétaire Exécutive, Madame Thulisile Madonsela, a elle, fait un bref survol des projets de rapports des dernières réunions du Comité Exécutif et de l'Assemblée Générale tenues à Luanda en avril 2010.

B. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Au cours de la 1^{ère} journée, la réunion s'est penchée successivement sur la problématique des rapports du Président et du Secrétaire Exécutif sortants, le rapport du nouveau Secrétaire Exécutif ainsi que l'examen du plan d'action du tout nouveau Président

La 2^{ème} journée a été consacrée à la conférence de presse, à la formation du comité de rédaction des résolutions et leur adoption après amendements et à quelques sujets de discussion tels que :

- la reconnaissance de l'AOMA par les gouvernements respectifs des bureaux membres ;
- la mobilisation des fonds pour l'AOMA ;
- les relations avec les organisations internationales et les visites promotionnelles, etc.

B.1. DES RAPPORTS D'ACTIVITES ET FINANCIER DE L'ANCIEN BUREAU

Malgré la volonté manifeste de certains de minimiser la question du rapport d'activités et du rapport financier de l'ancien bureau, Me M'Bam Diatigui Diarra a exigé la production des fameux rapports.

L'Ombudsman de Zambie, Madame Caroline SOKONI trouvera le moyen terme en proposant d'en discuter et de conclure à l'absence des dits rapports au lieu de les effacer purement et simplement. Des mises en garde ont été faites pour que plus jamais, pareille situation ne se produise.

B.2. DU RAPPORT DE LA SECRETAIRE EXECUTIVE

La secrétaire exécutive, Madame Thulisile Madonsela a longuement exposé son rapport articulé autour des points suivants :

1. le rappel historique ;
2. l'Assemblée Générale de Luanda en avril 2010 ;
3. les membres de l'AOMA ;
4. les représentants régionaux ;
5. la création d'un site web ;
6. le centre de recherche de l'AOMA ;
7. le financement des activités ;
8. les challenges.

B.3. DU PLAN D'ACTION DU PRESIDENT

Dans son propos liminaire, le président Tjipilica a rappelé les objectifs constitutionnels et stratégiques de l'AOMA à savoir :

a) objectifs constitutionnels :

- encourager la création, le développement et la promotion des institutions de médiation en Afrique ;

- améliorer le soutien mutuel, la coopération et les activités communes à travers le partage de l'information, la formation et le développement des capacités des médiateurs et des membres de leur personnel ;
- promouvoir la bonne gouvernance et l'observation des droits de l'homme, de la transparence et de la justice administrative ;
- promouvoir et soutenir l'autonomie et l'indépendance des bureaux de médiateurs africains ;
- encourager l'adhésion de nouveaux bureaux et maintenir la liaison avec les autres bureaux de médiateurs, instituts et associations, les corps internationaux et autres organisations intéressés par le progrès des activités de l'ombudsman/ Médiateur et des droits de l'homme ;
- identifier et conduire d'autres activités jugées appropriées par les membres de l'association.

b) **objectifs stratégiques** : ils découlent des objectifs constitutionnels.

- établir la présence de l'AOMA ;
- augmenter le nombre des membres de l'AOMA ;
- développer la capacité des membres de l'AOMA ;
- améliorer la communication et la dissémination de l'information ;
- mobiliser les ressources.

Aujourd'hui, avec la reconnaissance de l'AOMA au double plan international et interne des Etats, l'augmentation sensible de ses membres, l'amélioration continue et la dissémination de l'information, on peut affirmer que certains objectifs stratégiques sont en partie réalisés tandis que d'autres comme le développement des capacités et la mobilisation des ressources demeurent des défis entiers à relever.

Pour ce qui est du plan d'action du président, il se fonde sur les cinq volets des objectifs stratégiques se déclinant eux mêmes en activités spécifiques.

Le plan d'action amendé et validé se présente ainsi :

1. **Etablir la présence de l'AOMA :**

- création d'un bulletin d'information traduit dans les 4 langues de l'AOMA que sont le français, l'anglais, l'arabe et le portugais. Cette tâche sera conduite par le Secrétaire Exécutif avec l'assistance du Président avant la prochaine réunion du bureau prévue en Afrique du Sud en novembre prochain ;
- adoption du bulletin d'information à la prochaine réunion du comité exécutif ;
- visites promotionnelles dans les régions de l'AOMA et auprès des organisations internationales, à la diligence du président et du Secrétaire Exécutif ;
- publication de la liste des membres de l'AOMA avant août 2010 ;

- tenue en novembre 2010 de la réunion du Conseil d'Administration du Centre de Recherche, en marge de la réunion du Comité Exécutif.

2. Augmenter le nombre des membres de l'AOMA

- conduire une recherche sur la situation des pays membres et des organisations, institutions et personnalités susceptibles d'adhérer à l'AOMA avant avril 2011, concomitamment avec les visites promotionnelles dans les régions et en collaboration avec les représentants régionaux ;
- sur la base des résultats de recherches envisagées, une résolution du 4^{ème} Congrès Général prévu à Bamako en mars/avril 2012 définira les objectifs et les modalités d'une vaste campagne de mobilisation dans les pays où l'institution n'existe pas encore, mais dont la création est prévue par la législation. Cette action sera conduite par le Secrétaire Exécutif et le Président en collaboration avec les représentants régionaux ;
- une autre campagne de mobilisation suivie d'ateliers de travail à l'endroit des pays où le concept de la médiation n'existe pas encore, sera organisée et menée dans les mêmes conditions que la précédente ;
- le recrutement d'ONG et autres personnalités comme membres de l'AOMA se fera de façon progressive et sous la supervision du Président et du Secrétaire Exécutif ;

3. Développer la capacité des membres de l'AOMA

Il s'agit de renforcer continuellement les capacités des médiateurs et des membres de leur personnel pour leur permettre de mener plus efficacement leurs nobles missions en toute circonstance. Cette action sera menée par le Secrétaire Exécutif avec l'appui du Président.

4. Améliorer la communication et la dissémination de l'information

Un site web est créé par le Secrétaire Exécutif en anglais et attend d'être traduit dans les autres langues de l'AOMA. La dissémination de l'information se fera par le Centre de Recherche.

5. Mobiliser les ressources de l'AOMA

Une proposition de discrimination des pays calquée sur le modèle en pratique dans l'Union africaine et qui classe les pays selon leur poids économique en pays nantis, en pays moins nantis et en pays pauvres, sera soumise lors du 4^{ème} Congrès à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'objectif recherché demeure la mobilisation à temps des contributions ainsi que l'augmentation de leur montant total.

En outre le Président et le Secrétaire Exécutif devraient convenir sur une liste d'organisations internationales aux fins de solliciter leur appui financier pour le renforcement des ressources de l'AOMA.

Enfin au titre du plan d'action, le Président devra suivre l'exécution correcte des résolutions du 3^{ème} congrès de l'AOMA auprès des différents responsables chargés de ces tâches.

B.4. Des contributions pertinentes de la réunion de Kampala

A la suite de la présentation du rapport et du plan d'action du Secrétaire Exécutif et du Président Dr Tjipilica, la réunion a fait d'importants amendements, suggestions et contributions tendant à améliorer qualitativement le fonctionnement de l'AOMA en général et du bureau en particulier, avec comme finalité, l'émergence d'une véritable culture de bonne gouvernance, de protection des droits de l'homme et de sauvegarde de la paix et de la dignité humaine en Afrique. Il s'agit entre autres de :

- 1) la dénonciation avec force du comportement inadmissible du Président et du Secrétaire Exécutif sortants qui ont péché par déni de travail ;
- 2) l'obligation de rendre compte proposée par le Médiateur de la République du Mali comme un principe intangible dorénavant ;
- 3) le refus de la politisation de l'organisation défendu par le Médiateur de la République du Mali. La réunion a jugé sa position sage et s'est prononcée pour un statut d'observateur et de membre de la Commission Africaine des droits de l'Homme ;
- 4) l'engagement de travailler à obtenir la reconnaissance légale et officielle de l'AOMA par tous les Etats ;
- 5) la création d'un centre de formation ;
- 6) la création du poste de Trésorier pour le soustraire de celui du Secrétaire Exécutif ;
- 7) Le rajout comme langues de l'AOMA de l'arabe et du portugais, à l'anglais et au français ;
- 8) la levée de frais de contribution additionnels pour les pays producteurs de pétrole ;
- 9) l'institution d'un fonds d'investissement AOMA proposée par la Secrétaire Exécutive, Thulisile Madonsela.

B.5. CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- la réunion s'est réjouie des conditions d'organisation et de séjour jugées satisfaisantes et a par la voix du Président et de celle de la Secrétaire Exécutive, félicité l'Inspecteur Général du Gouvernement Raphael Baku ainsi que le gouvernement d'Ouganda pour les importants efforts financiers et matériels fournis à cette occasion ;
- Me M'Bam Diatigui Diarra, a fait part de ses réserves fondées sur les différences de statuts et de vision qu'elle relève entre les médiateurs de la zone francophone et les Ombudsmans de l'espace anglophone.

- la réunion considère l'actuel Conseil d'Administration du Centre de Recherche et de formation comme provisoire jusqu'au congrès de Bamako de 2012 qui devra adopter sa composition et conférer à ses membres un mandat légitime.
- En marge des travaux de la réunion du Bureau Exécutif prévus Durban en Afrique du Sud, aura lieu le lancement officiel du Centre de Recherche et de Formation de l'AOMA.
- Certains pays sont en retard dans le paiement des cotisations annuelles. La réunion a demandé une communication de l'acompte et les a invités à la régularisation intégrale des arriérés et au paiement régulier des souscriptions annuelles.
- Me M'Bam Diarra a demandé les raisons de l'absence de la Mauritanie, de la Tunisie et de la Lybie à la rencontre de Kampala.
- Le Médiateur de la République du Mali a regretté qu'au cours de la conférence de presse, les journalistes n'ont posé de questions que sur des préoccupations strictement internes à l'Ouganda. Elle a informé la presse de la réalité du Médiateur au Mali, disposant de toute son indépendance et fondamentalement apolitique. Ce que les journalistes ont fortement apprécié.

La journée du 30 juillet s'est achevée par la lecture successive des résolutions et du communiqué final.

Au titre des résolutions, on peut retenir :

1. La création d'un secrétariat fonctionnel de l'AOMA ;
2. La mobilisation des ressources pour les activités de l'AOMA ;
3. La promotion de la visibilité et de l'image de l'AOMA ;
4. L'harmonisation de l'adhésion à l'AOMA.

Au titre du communiqué final, les points adoptés ont porté sur :

1. La condamnation des attaques du 11 juillet 2010 ;
2. l'appréciation de la crise en Somalie et les mesures prises par les leaders africains au sommet de l'Ouganda du 19 au 27 juillet.
3. L'engagement de l'AOMA à contribuer à promouvoir la paix et la bonne gouvernance sur le continent ;
4. L'établissement d'un secrétaire permanent et opérationnel.

La journée du 31 juillet a été consacrée exclusivement à des visites à Jinja, respectivement à l'Office Régional de l'Inspecteur du Gouvernement, les sites touristiques de la « source du Nil » et des chutes d'eau situées en aval du Nil.

C. CONCLUSION

La réunion du bureau exécutif de Kampala en Ouganda a été l'occasion de passer au peigne fin tous les maux qui menacent de dérouter l'AOMA de ses

objectifs initiaux de promotion de la bonne gouvernance et de protection des droits humains à l'échelle continentale.

La contribution malienne été des plus significatives à cet égard, et place l'espace francophone en général et le Mali en particulier à l'avant-garde de ce combat africain.

Hadi Traoré, Secrétaire général
Cellule de Communication